

**RAPPEL DES PLAGES HORAIRES
POUR DEPOSER LES ECHANTILLONS AU LABORATOIRE**

Les échantillons peuvent être apportés au laboratoire
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Avant d'apporter les échantillons au laboratoire, contacter les services techniques :
- pour les analyses des micropolluants organiques et des salmonelles,
- pour le vendredi après-midi ou pour toute demande spécifique.

PROTOCOLE DE PRELEVEMENT D'EAU DE BAINADE REALISE PAR LE CLIENT (PRE.ANA.17 - Version 1.3)

1 - MATERIEL

- Désinfectant pour les mains
- Thermomètre digital à 1 décimale
- Oxymètre
- pH-mètre
- Disque de Secchi
- Pince inox
- Flambeur, glacière et plaques eutectiques

2 - FLACONNAGE NECESSAIRE

- Pour les analyses microbiologiques : flacon stérile plastique emballé avec thiosulfate de sodium de 500 ml
- Pour les analyses chimiques : flacon non stérile plastique de 500 ml

3 - REALISATION DU PRELEVEMENT

- Se désinfecter les mains
- Flamber la pince inox et prendre le flacon stérile
- Rentrer dans la zone délimitée pour la baignade jusqu'à une hauteur d'eau à mi-cuisse. Ouvrir le flacon stérile (l'ouverture du flacon peut être difficile)
- Prélever sous la surface à - 20 à - 30 cm dans une colonne profonde de 1 m à 1 m 50. Placer le flacon stérile tête en bas dans l'eau à la hauteur du prélèvement à l'aide de la pince
- Remplir le flacon en le tournant sur le côté puis vers le haut. Le remplir au 4/5 et le boucher
- Prendre le disque de Secchi et le flacon plastique chimie
- Mesurer la transparence de l'eau avec le disque de Secchi : noter la distance où le disque ne devient plus visible
- Remplir le flacon non stérile à 30 cm de profondeur environ après avoir rincé 3 fois le flacon et le bouchon avec l'eau à analyser
- Identifier clairement les flacons et les déposer dans la glacière

Remarque : il faut éviter la remise en suspension des sédiments et éviter de prélever la pellicule en surface. Si la colonne d'eau est inférieure à un mètre, le préciser.

Document rédigé par : BEB, approuvé par : BV, appliqué le : 28/06/2022
et diffusé à : R.Q., R.S. EX, GX, R.Ce. EP/ER, R.Ce. GT, secteurs EX PR, GA (SC), GT (SP),
exemplaires papier supplémentaires : secrétariat clients, secrétariat prélèvements eaux et site internet (ND)

4 - ANALYSES IN SITU

- Mesure du pH
- Mesure de l'oxygène dissous
- Mesure de la température

5 - TRANSPORTS DES PRELEVEMENTS

Sous couvert du froid (glacière et plaques eutectiques)

Arrivée au laboratoire 8 h au maximum après l'heure du prélèvement